

*Questions orales***LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****L'INITIATIVE DE PAIX DES CINQ NATIONS—LE RÔLE DE LA GRÈCE**

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et fait suite à celle du chef de l'opposition. Elle a trait à la nouvelle proposition de paix annoncée simultanément par certains pays, notamment, la Grèce, la Suède, l'Inde, le Mexique et la Tanzanie. Le premier ministre, en disant qu'il n'était pas mêlé à cette initiative, a parlé de nos engagements envers l'OTAN. Je voudrais lui rappeler qu'un des pays participant à cette initiative est la Grèce, membre de l'OTAN. Le premier ministre a déclaré récemment dans un discours que l'OTAN est une institution démocratique et que nous avons le droit d'être en désaccord avec certaines de ses initiatives. Pourquoi n'a-t-il pas songé à se joindre à la Grèce dans une tentative encore plus spectaculaire pour essayer de nous tirer de cette impasse et chercher à favoriser le désarmement dans le monde?

● (1430)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, le député se souviendra que le premier ministre Papandreu a proposé de suspendre pendant six mois la double politique de négociation et d'armement. Tous les autres pays membres de l'OTAN ont rejeté cette proposition. Le premier ministre et le gouvernement de la Grèce ont certes le droit de croire que le blocage du déploiement constituerait une solution au déploiement des SS-20 par les Russes. Toutefois, je ne partage pas cet avis, et les autres dirigeants des pays de l'OTAN qui ont abordé la question non plus.

Je ne suis pas ici pour juger la position du premier ministre de Grèce qui est un chef éminent que je respecte. Toutefois, je suis ici pour énoncer la position du gouvernement canadien qui, après avoir souscrit à la décision de l'OTAN en décembre 1979—et je rappelle à la Chambre que cette décision avait été prise à l'époque par le gouvernement tory—est encore disposé à l'appuyer. Telle est notre position. Nous ne pouvons donc jouir de la même latitude que le premier ministre de la Grèce et demeurer un allié fidèle de l'OTAN.

**LES SOMMES CONSACRÉES À LA COURSE AUX ARMEMENTS—ON PROPOSE LA RÉAFFECTATION DES RESSOURCES**

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Ma question supplémentaire s'adresse également au premier ministre. Je suis sûr qu'il a lu la proposition de quatre ou cinq pages présentée par les cinq pays. Est-il disposé à intégrer une partie de ces propositions à sa propre initiative de paix? Par exemple, le point numéro quatre propose de consacrer au développement socio-économique les ressources absorbées par la course aux armements, tout en suspendant l'essai, la production et la mise au point d'armes nucléaires et de vecteurs? Est-il prêt à reprendre quelques-uns de ces points dans sa propre initiative?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Tout d'abord, monsieur le Président, pour ce qui est du transfert des ressources au tiers monde, c'est une question sur laquelle j'ai insisté fortement auprès des dirigeants des pays en développement à l'occasion de la rencontre de novembre dernier, à New Delhi. C'est aussi un point de vue que j'ai défendu aux Nations

unies. Par conséquent, je serais tout disposé à ajouter cet aspect à une résolution de la Chambre.

Cela est un peu étranger au projet de rapprochement entre les deux superpuissances, mais je ne m'y opposerais pas. Cependant, quand le député me demande si je serais prêt à appuyer et à inclure dans une résolution l'idée d'un gel du déploiement, il devrait se rendre compte que, dans l'état actuel des choses, c'est contraire aux principes de la double politique de l'OTAN. Je rappelle au député que les Soviétiques n'ont sûrement pas bloqué le déploiement de leurs armes puisque, depuis 1977, plus ou moins, ils n'ont jamais cessé de déployer des SS-20.

**LES ESSAIS DES MISSILES DE CROISIÈRE**

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Ma dernière question supplémentaire sur le jeu que joue le premier ministre en se retranchant derrière l'OTAN est la suivante. Puisque la Grèce a souscrit à cette initiative, puisque le Danemark a refusé le déploiement des missiles sur son territoire et étant donné que la Hollande semble maintenant tarder à prendre une décision quant au déploiement des missiles dans ce pays, je me demande si le premier ministre pourrait reconsidérer l'autorisation qu'il a donnée aux Américains pour les essais des missiles de croisière au Canada, et s'il pourrait enfin signifier un non catégorique aux États-Unis dans un effort visant à dénouer l'impasse des négociations sur les armes nucléaires?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, il est relativement facile de dire non aux États-Unis. Ce qui est plus difficile, à mon avis, c'est de dire non à la double politique de l'OTAN, à laquelle nous avons souscrit et qui, nous l'espérons, entraînerait des discussions fructueuses entre les deux superpuissances en vue de ralentir la course aux armements et, ultimement, d'amorcer la désescalade. Ces résultats n'ont pas été obtenus, monsieur le Président, et aucun pays ne le regrette plus que le Canada. Cependant, je ne suis pas disposé actuellement, pas plus que le parti du député, si je ne me trompe, à dire non à l'OTAN. Voilà la question que le député devrait se poser.

\* \* \*

**STATISTIQUE CANADA****L'ENQUÊTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES FAMILLES**

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services qui est comptable de Statistique Canada. Une enquête qu'effectue en ce moment Statistique Canada sur les dettes et les avoirs de quelque 15,000 ménages de toutes les régions du Canada fait l'objet des protestations de la part de l'Association des consommateurs du Canada et d'autres intervenants, qui y voient une invasion de la vie privée. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre quel besoin le gouvernement a de savoir combien d'argent une famille a en banque, combien d'argent liquide elle a en main à la maison, quel est le solde débiteur de ses comptes de cartes de crédit et quels emprunts elle a contractés auprès des diverses banques à charte ou d'autres établissements financiers? Le plus important de tout, monsieur le Président, qui aura accès à ces données?